



49^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur l'Erythrée

Intervention du Luxembourg

4 mars 2022

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne et remercie le Rapporteur spécial pour la présentation de son rapport.

Ma délégation reste préoccupée par l'absence de progrès concernant la situation des droits humains en Erythrée et surtout par la continuation du service national à durée indéterminée, servant entre autres à remplir les rangs de l'armée en raison des pertes subies pendant la guerre au Tigré en Ethiopie.

Mon gouvernement condamne les violations du droit international des droits humains, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés, commises par toutes les parties au conflit dans la région du Tigré et nous les appelons à cesser immédiatement les hostilités et d'assurer un accès humanitaire sans restrictions au Tigré.

Le Luxembourg déplore la détention arbitraire et indéfinie, et sans contrôle juridictionnel, de journalistes, d'opposants politiques et de leurs familles, ainsi que de personnes en raison de leurs croyances et pratiques religieuses et appelle les autorités érythréennes à libérer toutes ces personnes.

Enfin, mon pays reste très inquiet face à la faiblesse de l'état de droit et de l'indépendance de la justice ainsi que par l'absence d'organisations de la société civile indépendantes en Erythrée. L'adoption et la mise en œuvre d'une constitution sont essentielles afin d'avoir une base juridique solide pour garantir les droits civils et politiques du peuple érythréen.

Je vous remercie.